

# Tribune de Genève

## L'éditorial

### Des EMS ingrats envers leur personnel



Opinion Laurence Bezaguet Grobet

Publié le 01.04.2021 à 06h48

Journées de travail prolongées, congés supprimés, temps de récupération pas toujours respectés, peur de contracter la maladie et de la transmettre à leurs proches: les employés des établissements médico-sociaux (EMS) ont quelques raisons d'être fatigués, depuis un an qu'ils affrontent de près cet ennemi invisible et sournois qu'est le coronavirus.

Lors de la première vague, le manque de masques et le partage de surblouses à usage unique ont, en outre, rythmé le quotidien de ces établissements... Conséquence: les quarantaines et les contaminations se sont multipliées. À un moment donné, la pénurie de personnel a été telle qu'elle a même conduit à l'autorisation, pour les employeurs, de rappeler des soignants testés positifs, mettant ainsi en danger collègues et résidents!

Les employeurs de ces pensions auraient tout intérêt à dorloter leur personnel.

Don de soi vite oublié. Les nombreux décès et la diminution des entrées en EMS suscitent à présent une baisse du taux d'activité de certains collaborateurs, un non-renouvellement de postes, lors de départs à la retraite, et de contrats d'intérimaires. Belle façon de récompenser un secteur qui s'est dépensé sans compter pour faire face à la pandémie.

Des licenciements, dits non économiques, ont aussi été prononcés. Vraiment pas liés aux difficultés financières, ces licenciements? On peut en douter. Quoi qu'il en soit, des EMS sont montrés du doigt pour leur management... manquant de doigté. Une gestion rigide qui entraîne de nombreux arrêts maladie. Le serpent qui se mord la queue. Les employeurs de ces pensions auraient tout intérêt à dorloter leur personnel. À l'image de l'EMS des Mouilles, à Lancy, qui, trois fois par an, offre une journée bien-être à ses employés. Un établissement qui ne manque pas de résidents et n'a pas besoin d'intérimaires pour les accompagner.